

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 80-0142/PR/INT rendant exécutoire la délibération n° 9-79 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de taxes de location et d'entretien de nouveaux appareils téléphoniques et télex.

n° 80-0142/PR/INT

Ministère
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Date de publication
26 janvier 1980

Numéro JO
n° 4 du 21/08/1980

Date du numéro
21 août 1980

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n°9-79 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de taxes de location et d'entretien de nouveaux appareils téléphoniques et télex. Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.